

Alerte au démarchage abusif à domicile

Des démarcheurs sévissent actuellement sous couvert d'une accréditation officielle d'un organisme d'Etat ou fournisseur d'énergie tel qu'EDF...

Des personnes vous proposent ou tentent même de vous imposer un contrôle de votre logement (diagnostic énergétique, isolation, installation électrique, état parasite...)

La commune de Belmont-Tramonet invite ses habitants à la plus grande vigilance face aux divers démarchages à domicile et voire même ceux par téléphone. Elle rappelle qu'elle ne mandate pas ces entreprises pour réaliser des diagnostics ou des travaux chez les particuliers et qu'elle ne donne aucune autorisation.

Par ailleurs, il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi, ni de faire visiter son habitation au démarcheur.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 32 80 00